

Séance du : 1^{er} février 2016

n° 01/2016

L'an deux mille seize, le premier février à 17 heures 30.

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 21 janvier 2016, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie d'Avignonet Lauragais, siège du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural, sous la présidence de Monsieur Georges MERIC.

M. Jean-François PAGES est désigné comme secrétaire de séance.

Etaient présents :

Délégués titulaires :

Mmes Isabelle COUTUREAU, Marie-Gabrielle DAYMIER, Marie-Françoise GAUBERT, Patricia RUIZ, Sandrine VALETTE.

Mrs Georges MERIC, Bernard BARJOU, Guy BONDOUY, Jean-Claude de BORTOLI, Michel BROUSSE, Frédéric CASTELLE, Patrick CHESNAY, Bernard FAVROT, Michel FERRET, Jean-Luc GOUXETTE, Gilbert HEBRARD, Michel HUGONNET, Pierre IZARD, Jean-Claude LANDET, Robert LIGNERES, Jean-François PAGES, Patrick de PERIGNON, Jean-Marie PETIT, Armand de PRADIER D'AGRAIN, Jean-Pierre QUAGLIERI, Alain ROUQUAYROL, Etienne THIBAUT, Bernard VALETTE, Pierre VIDAL.

Avaient donné pouvoir :

M.DUTECH à D.VIENNE, P.FRAISSE à N.CALMET, J.C.LAUTRE à D.LEGROS, P.MAUGARD à E.CRESPY, C.PORTET à P.POUNT BISET, C.PRADEL à JP.FLUMIAN, M.SIE à P.ESPUNY, B. STUDER à JP POISSENOT.

En exercice : 63

Présents ou représentés : 37

Délégués suppléants :

Mme Colette CABROL, Nelly CALMET, Pierrette ESPUNY, Josiane RANCINANGUE.

Mrs Etienne CRESPY, Guy DARNAUD, Jean-Pierre FLUMIAN, Jean LATCHE, Gérard LAVIGNE, Dominique LEGROS, Robert MASSICOT, Pierre MONOD, Jean-Paul POISSENOT, Pierre POUNT-BISET, Daniel VIENNE, Rémi ZANATTA.

Excusés :

Mmes Evelyne FABRE DURAND, Hélène GIRAL, Nathalie NACCACHE.

Mrs Brice ASENSIO, Serge CAZENAVE, Jacques DANJOU, Serge SERRANO, André VIOLA.

Objet : Débat d'Orientation Budgétaire 2016

Monsieur le Président rappelle que dans les communes de 3 500 habitants et plus et dans les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (article L.5211-36 du CGCT), le vote du budget doit être précédé de la tenue d'un débat d'orientation budgétaire. Son organisation constitue une formalité substantielle dont l'absence entache d'illégalité toute délibération relative à l'adoption du budget primitif de la collectivité. Il ne donne pas lieu à un vote mais fait l'objet d'une délibération spécifique.

Monsieur le Président présente en premier lieu le contexte d'évolution du PETR, les principales masses financières et enfin, les orientations du budget primitif 2016. Il indique que ces éléments ont été travaillés par la Commission « Finances » réunie le 11/01/2016 sous la présidence de Patrick de Pérignon et débattues en Bureau le 18/01/2016 et adoptées à l'unanimité.

LE CONTEXTE TERRITORIAL

Une structure unique porteuse des compétences SCOT, missions de Pays et GAL

Cette année 2015 a été marquée par la transformation au 1^{er} janvier du Syndicat Mixte en Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais par arrêté inter préfectoral du 24 décembre 2014, avec notamment la mise en place de nouvelles instances comme le Conseil de Développement et la conférence des maires.

Cette structure unique a repris la compétence SCOT, les missions de Pays et porte juridiquement le GAL des Terroirs du Lauragais, tout en mutualisant les locaux administratifs et les équipes techniques.

L'évolution des financements

Les collectivités territoriales, à la suite des transferts de compétences et du désengagement de l'Etat, sont amenées à revoir leurs modes d'interventions sur les projets et établissements à financer.

Dans ce contexte difficile de financement, le PETR doit établir son budget en comptant en partie sur l'aide des fonds européens grâce à la candidature Leader acceptée le 9 juillet 2015. Les financements liés au programme Leader interviendront principalement sur l'ingénierie du GAL des Terroirs du Lauragais, sur le volet Tourisme ainsi que sur le volet Culture.

Par ailleurs, depuis 2015, le Conseil Départemental de la Haute-Garonne s'est engagé à établir un véritable partenariat avec les PETR, en soutenant notamment leur développement territorial. Le Conseil Départemental de la Haute-Garonne a ainsi versé au PETR du Pays Lauragais, en plus d'une ingénierie conséquente, une aide financière de 50 000€.

Les grands chantiers de 2016

Afin de concrétiser ou de poursuivre les actions engagées en 2015, plusieurs grands chantiers devront être menés en 2016, notamment :

- La mise en œuvre du projet de territoire, avec, dans un premier temps la rédaction de la convention territoriale (document détaillant les moyens techniques et financiers permettant la mise en œuvre du projet de territoire et signé par le PETR, les 6 EPCI, les Départements et la Grande Région), puis la réalisation des actions inscrites dans le

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrand - Tél. : 04.68.60.56.54

Courriel : scot.lauragais@orange.fr

projet, ainsi que l'animation du conseil de développement du PETR et la mise en place de groupes de travail.

Ces actions n'ont pas d'incidence directe dans le budget mais mobilisent l'ingénierie du PETR.

- L'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial (action inscrite dans le projet de territoire), à l'échelle du PETR. Ce PCAET fera l'objet d'une prestation financière dédiée.
- La révision du SCOT : la révision du SCOT (mise en compatibilité avec les lois Grenelle II, ALUR, loi LAFF en concertation avec les communautés de communes et les partenaires institutionnels) commencée en 2015 se poursuivra sur l'année 2016 (débat sur le PADD, DOO) avec comme objectif un arrêt du projet en fin d'année.
- Volet Urbanisme : Actualisation de la charte Architecturale et paysagère, mise en place d'une nomenclature commune des documents d'urbanisme...
- Volet Tourisme : Canalathlon, appel à manifestation d'intérêt Guide du Routard, communication, brochures, observatoire ...
- Volet Culture : poursuite du Lauragais dans les Arts et projet de candidature du PETR au label Pays d'Art et d'Histoire....
- La nouvelle programmation LEADER : animation des commissions Tourisme et Culture, mise en place du Comité de Programmation, suivi des porteurs de projets...

Le projet de budget 2016 prend en compte la nouvelle configuration mutualisée (ingénierie, adaptation des locaux, création du budget annexe du GAL) et les dépenses liées aux actions précédemment évoquées.

LES GRANDES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2016

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes

- Le résultat reporté en section de fonctionnement : 80 224 € contre 94 087 € en 2015 et 151 361 € en 2014 (en diminution chaque année).
- Subvention d'ingénierie : 50 000 € du Conseil Départemental de la Haute-Garonne, 49 875 € de la Région «Midi-Pyrénées/Languedoc Roussillon »
- Révision du SCOT : 30 000 € de Dotation Générale de Décentralisation et 50 000 € du Conseil Départemental de l'Aude.
- Contributions des intercommunalités dans le cadre du PETR (1,80 € / hab.) : montant total estimé des contributions : 185 747 €
- Subventions Leader :
 - sur le volet tourisme : 32 000 €
 - sur le volet culture : 10 000 €

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrand - Tél. : 04.68.60.56.54

Courriel : scot.lauragais@orange.fr

- Transfert de charges au Budget annexe du GAL (masse salariale, dépenses diverses...) : 79 000 €

Dépenses

- **Charges de personnel**

Dans le cadre de la mutualisation des services, l'équipe technique du PETR / GAL est composée comme suit :

- Equipe PETR : 1 Secrétariat, 1 Direction, 1 Chargée de mission développement territorial, 1 chargée de mission urbanisme / aménagement du territoire, 1 chargé de mission développement culturel (mi-temps), 1 agent d'entretien (3 heures par semaine)
- Equipe GAL : 1 coordinatrice, 1 gestionnaire (mi-temps)

Le dispositif d'ingénierie mutualisée représente, au 1^{er} janvier 2016, 6 ETP avec une équipe resserrée et pluridisciplinaire.

La masse salariale totale est estimée à 255 000 € compensée par des fonds LEADER sur les postes de coordination et de gestionnaire du GAL.

- **Charges à caractère général : fournitures, assurances, eau, abonnements, affranchissements...** : 40 000 €.
- **Commission Culture** : Poursuite du programme « Le Lauragais dans les arts » (financement d'intervention d'artistes dans les écoles sur des thèmes du Lauragais) pour 23 100 € (salaires des artistes et document de restitution en fin d'année) et environ 3 000 € pour la communication culturelle et engagement d'une étude de faisabilité pour une candidature au label Pays d'Art et d'Histoire.
- **Commission Tourisme** :
 - Le Canalathlon : Manifestation autour du Canal du Midi : 20 000 €
 - Formation développement : 12 000 €
 - Outils de promotion et communication : 35 000 € (salon/exposition, Clé USB, divers brochures, traduction site internet)
- Contributions aux organismes de regroupement (GIP InterSCOT, GAL LEADER, Fédération Nationale des SCOT, Association des PETR ...) : 15 000 €.
- Le PCAET : estimation de 40 000 € pour l'ingénierie et 15 000 € pour les études correspondantes.
- Charges financières (frais financiers et ICNE) : 9 000 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes

- Le résultat reporté en section d'investissement : 39 982 €
- Le solde de l'emprunt pour financer les travaux : 69 500 €
- FCTVA à percevoir : 6 000 €

Dépenses

- Restes à réaliser : Evaluation environnementale : 23 500 €, travaux : 73 000 €, photothèque : 650 €

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrand - Tél. : 04.68.60.56.54

Courriel : scot.lauragais@orange.fr

- Travaux : 40 000 €
- Révision du SCOT (Etude ...) : 15 000 €
- Avenant site internet : 2 500 €
- Divers installation (serveur informatique, standard, mobilier) : 17 500 €
- Remboursement en capital du prêt : 11 500 €
- Stabilité des contributions des intercommunalités dans le cadre du GAL (environ 0.25 €/hab.) inscrites au Budget Annexe

Selon ces orientations, le budget primitif 2016 permet d'assurer les actions proposées. En revanche, le fonctionnement de la structure repose aujourd'hui essentiellement sur les subventions allouées (non garanties) et le résultat reporté qui diminue d'année en année (214 889,40 € en 2011 contre 80 000€ en 2015).

Depuis 2011, les élus du Pays avaient fait le choix de ne pas augmenter les contributions des Communautés de communes (hors augmentation 0.05€ en 2014).

Conscient de l'intérêt du PETR comme représentant des enjeux territoriaux dans des espaces de dialogue à plus grande échelle, le Bureau propose une augmentation de 0.70€, portant la contribution à 2.50€ par habitant et par an. Cette augmentation permettrait ainsi de répondre à l'équilibre de fonctionnement de la structure.

LE BUDGET ANNEXE DU GAL TERROIRS DU LAURAGAIS

Suite à la validation de la candidature du GAL des Terroirs du Lauragais le 9 juillet 2015, le budget annexe sera proposé pour la première fois sur une année entière. Il s'équilibre environ à 90 000 en recettes et dépenses.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes

- Subvention LEADER : 53 700 €
- Participation des communautés de communes : 26 850 €
- Participation du PETR : 9 000 €

Dépenses

- Versement au budget primitif PETR l'équivalent masse salariale pour un montant de 84 000 €
- Frais de déplacements : 3 000 €
- Fournitures, téléphone, affranchissements : 3 000 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

- Renouvellement du matériel informatique (ordinateur portable...) : 850 €

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrand - Tél. : 04.68.60.56.54

Courriel : scot.lauragais@orange.fr

Après avoir entendu l'exposé et débattu des orientations proposées, le Comité Syndical prend acte de cette communication.

Fait à Avignonet Lauragais, le 1^{er} février 2016.

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a loop and a short vertical stroke, positioned above a solid horizontal line.

Georges MERIC

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrand - Tél. : 04.68.60.56.54

Courriel : scot.lauragais@orange.fr